

Petit RAPPEL

Formation obligatoire
pour les membres du
conseil d'administration



Votre implication est

précieuse



Centre de services
scolaire de la
Beauce-Etchemin

Québec 

Bonjour,

Nous vous remercions de prendre part à la gouvernance scolaire en vous impliquant activement dans le conseil d'administration. Votre participation est essentielle à la bonne marche de notre système éducatif et nous vous en sommes reconnaissants.

La Loi sur l'instruction publique impose une formation aux membres du conseil d'administration afin de les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs.

Le comité de gouvernance et d'éthique du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin doit s'assurer que tous les membres du conseil d'administration suivent cette formation.

Si ce n'est déjà fait, nous vous rappelons de compléter cette formation disponible en ligne.

Cordialement,
Les membres du comité de gouvernance et d'éthique

